

3/DR/DAM/57/2019

Pôle Ressources
Direction Approvisionnements et Marchés
Casablanca, le 13 NOV. 2019

Note de Communication

Objet : Appel d'offres relatif à l'acquisition des compteurs BT statiques évolutifs.

Réf: Arrêté ministériel n° 3595-12 du 27/12/2012 relatif aux compteurs d'énergie électrique.

Pour juger les Appels d'Offres relatifs à l'acquisition des compteurs dans les meilleurs délais, nous invitons nos aimables fournisseurs et partenaires soumissionnaires, à anticiper l'approbation du modèle des compteurs à proposer, auprès du Ministère Marocain de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique (MCINET).

En vertu de l'arrêté sus référencé et du cahier des charges, les soumissionnaires devront produire dans leur(s) offres techniques le certificat de l'approbation du modèle du compteur.

Le certificat de la vérification première est exigé par l'ONEE-BE lors des livraisons des compteurs.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le Directeur Approvisionnements
et Marchés

أمال بوعمامة
Amal BOUAMAMA